

Organiser les révisions du CRFPA

Par **Occlumens**, le **18/06/2015** à **16:28**

Bonjour,

Je passe le CRFPA en septembre et je me demandais comment organiser les révisions pour les matières écrites (Droit commercial et des affaires, droit des obligations et procédure civile).

Dois-je alterner une matière par jour ou une matière par semaine, ou me faire une sorte d'emploi du temps avec plusieurs matières par jour? Combien de temps par jour faudrait-il réviser pour être efficace?

Vous feriez quoi vous?

Merci

Par **M. Babar**, le **21/06/2015** à **04:59**

Bonjour Occlumens,

Il est délicat de te répondre, dans la mesure où l'organisation des révisions et le temps qui y est consacré sont propres à chaque personne. L'idéal est donc de faire comme tu le sens (et par exemple de procéder comme tu le faisais pour réviser tes examens).

Deux méthodes me semblent *a priori* possibles :

- Réviser avec régularité sur des plages horaires fixes (Ex : 8h-12h, 14h-18h), en étant naturellement studieux à ces moments-là
- Réviser de manière "continue", avec une certaine régularité chaque jour mais en ayant des horaires assez variables

Dans tous les cas, je t'invite à t'entraîner un maximum (notamment pour la note de synthèse), et à approfondir les matières étudiées (tel le droit des obligations, qui s'avère passablement dense).

Bon courage, et n'oublie pas de faire des pauses pour t'aérer l'esprit !

P.S : je note une petite référence dans ton pseudo, à moins que ce ne soit une pure coïncidence